

Assemblées générales 2026 : le groupe LBP AM poursuit l'exercice exigeant de ses droits d'actionnaire pour accompagner les transitions

Gouvernance, plans de transition et préservation des droits des actionnaires ont constitué les principales priorités du groupe LBP AM – filiale de gestion d'actifs de La Banque Postale – dans l'exercice de ses droits de vote lors de la saison des assemblées générales 2026. Le Groupe appelle par ailleurs à une modernisation de ces droits, au niveau européen, en mettant l'accent sur la simplification des procédures et la digitalisation.

Investisseur de long terme en actions d'entreprises cotées françaises et internationales, le groupe LBP AM - incluant La Financière de l'Échiquier- exerce de manière systématique ses droits de vote en assemblées générales. Cette démarche d'actionnaire engagé s'inscrit dans une stratégie globale de dialogue avec les entreprises, fondée sur la définition d'axes de progrès concrets en matière de gouvernance, de responsabilité sociale et de durabilité. Le Groupe étend progressivement cette approche à la dette privée au moyen de dispositifs contractuels portant sur des enjeux de durabilité.

Au cours du premier semestre 2026, le groupe a exercé ses droits de vote lors de 1 472 assemblées générales, dans 44 pays, représentant plus de 21 000 résolutions soumises au vote.

Parmi les principaux sujets d'attention figuraient la disponibilité et l'indépendance des administrateurs, la concentration excessive des pouvoirs ainsi que l'équilibre des femmes et des hommes au sein des organes de gouvernance. Le Groupe a également poursuivi son engagement sur les pratiques de rémunération des dirigeants. Pour inciter à la modération et à un partage plus équilibré de la valeur, les résolutions portant sur des rémunérations excédant 240 fois le salaire médian du pays concerné ont fait l'objet d'un vote défavorable.

Cet engagement en faveur de la transparence s'est concrétisé pour le Groupe par la publication annuelle de son rapport d'engagement et de vote 2025.

Une attention particulière portée à la transition, la biodiversité et l'intelligence artificielle

Le groupe LBP AM a voté sur près de 600 résolutions externes portant notamment sur la transition climatique, les plastiques, les droits humains, les conditions de travail ou encore l'intelligence artificielle.

S'agissant du climat, le Groupe a poursuivi son analyse des plans de transition soumis au vote, selon des critères exigeants : ambition et périmètre de réduction des émissions, clarté de la stratégie, qualité du dialogue avec les actionnaires, ou encore intégration d'indicateurs climatiques dans la rémunération des dirigeants.

Dès lors que les informations disponibles confirment la robustesse de la trajectoire proposée, LBP AM soutient les résolutions « say on climate ». Ce fut le cas pour 3 des 10 « say on climate » sur lesquelles LBP AM a été amené à se prononcer durant la saison des AG 2026 (5 résolutions soutenues sur 17 en 2025).

En matière de biodiversité, le Groupe a soutenu plusieurs résolutions visant à renforcer les pratiques et la transparence des entreprises, notamment sur la gestion des plastiques et les chaînes d'approvisionnement.

Enfin, face aux enjeux liés à l'intelligence artificielle, LBP AM soutient désormais les résolutions visant à renforcer la transparence des entreprises en matière de droits fondamentaux, de conditions de travail, de protection des données et de gouvernance. Le Groupe a ainsi soutenu une résolution présentée lors de l'assemblée générale d'une plateforme de commerce électronique en faveur d'une politique encadrant l'utilisation responsable de l'IA et visant à prévenir les risques liés aux données, aux biais et à la conformité.

Une stratégie d'engagement structurée

Le vote en AG s'inscrit dans une stratégie fondée sur un dialogue régulier et des axes de progrès concrets. A titre d'illustration, en 2025, le Groupe a communiqué 421 axes de progrès à 240 émetteurs dans 24 pays, couvrant environ 28% de ses encours cotés. Parmi les axes réévalués, 37% ont connu une progression, partielle ou complète, illustrant le suivi dans la durée des démarches d'engagement menées par le Groupe.

Lorsque le dialogue ne permet pas d'obtenir les avancées attendues, LBP AM mobilise différents leviers d'escalade : dialogue renforcé, questions ou vote en assemblée générale, soutien à des résolutions d'actionnaires, ou encore décision de gestion.

Une contribution active au débat européen sur les droits des actionnaires

LBP AM contribue aux travaux de Place portant sur la révision de la directive européenne relative aux droits des actionnaires (SRD II). Le Groupe plaide ainsi pour le renforcement, l'harmonisation et la modernisation de ces droits, notamment à travers la simplification et la digitalisation des procédures de vote en assemblée générale.

Une philosophie étendue et adaptée à la dette privée

En matière de dette privée, LBP AM intègre dans plusieurs de ses stratégies des dispositifs contractuels visant à améliorer la performance de durabilité des entreprises financées. Négociés avec les directions générales et adaptés aux enjeux propres à chaque émetteur, ces dispositifs reposent généralement sur des indicateurs assortis d'objectifs mesurables, inscrits dans la documentation du prêt et suivis dans la durée.

« Le vote en assemblée générale n'est pas un outil isolé. Il s'inscrit dans une stratégie globale qui repose aussi sur le dialogue avec les entreprises. Cette logique est progressivement transposée à la dette privée, via des dispositifs contractuels dédiés au suivi et aux échanges relatifs à la performance en matière de durabilité. », déclare **Hélène Charrier, Responsable du Pôle Solutions ISR de LBP AM**.

« Levier d'engagement et d'influence, le vote permet d'exprimer les attentes du groupe LB PAM en matière de gouvernance, de climat, de biodiversité et de droits humains, tout en nourrissant un dialogue approfondi avec les émetteurs » souligne **Diane Moulouquet, chargée du vote et de l'engagement au sein de l'équipe Solutions ISR de LBP AM**.

La politique de vote, la politique d'engagement et le détail des votes exercés sont disponibles sur les sites institutionnels de LBP AM et de La Financière de l'Échiquier, notamment via le [Proxy Voting Dashboard](#).

* * * *

A propos de LBP AM (www.lbpam.com)

Détenu à hauteur de 75 % par La Banque Postale et de 25 % par Aegon Asset Management, LBP AM est un acteur multi-spécialiste de la finance durable, des solutions et de la gestion de conviction, via sa filiale La Financière de l'Échiquier.

LBP AM compte trois pôles d'investissement : LBP AM European Private Markets, Multi Asset, Rates & Credit Specialties et Quantitative Solutions. Couvrant l'ensemble des segments de clientèle — investisseurs institutionnels, distributeurs et clients privés —, le groupe LBP AM capitalise sur ses expertises et celles de La Financière de l'Échiquier pour proposer une gamme étendue de fonds ouverts, ainsi que des solutions dédiées et des mandats sur les actifs cotés et non cotés.

À fin avril 2026, les encours consolidés du groupe LBP AM s'élèvent à près de 72 milliards d'euros d'actifs gérés ou distribués.

Contacts presse

Géraldine FANARA – gfanara@lfde.com – 06 17 63 28 19

Yohann HENDRICE – yohann.hendrice@lbpam.com – 07 85 59 01 32

Kristell LE NADAN – kristell.lenadan@cdrgrayling.com – 06 98 49 22 27

Charlotte LATRON – charlotte.latron@cdrgrayling.com – 07 60 90 89 18